

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	14 (1926)
Heft:	238
 Artikel:	Quelques résultats : [1ère partie]
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258867

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quie), et M^{me} Hesselgren (Suède). M^{me} Gertrud Bäumer, membre du Reichstag, souleva de vifs applaudissements par un compte-rendu très clair et très complet de la situation des femmes allemandes et de l'activité de leurs parlementaires du sexe féminin — plus de 150 à l'heure actuelle. « Mais ce ne sont pas, dit-elle, les succès des femmes députées pour les intérêts de leur propre sexe auxquels je voudrais attacher la plus grande importance. Moi, je suis persuadée que l'utilité fondamentale du suffrage féminin, c'est l'extension ou les limites de la collaboration des femmes aux grandes affaires communes aux deux sexes... »

Et les hommes ont eu aussi leur soirée ; eux aussi, ils ont fait salle pleine. Cependant leur succès, très réel, n'a certainement pas dépassé celui qu'à obtenu la présidente de cette manifestation, M^{me} Malaterre-Sellier. Exprimés en anglais ou en français, ces « Hommages des parlementaires à leurs collègues féminins » montrent, du point de vue masculin, tout l'apport bienfaisant de la collaboration des femmes dans les pays où elles sont électrices et éligibles. MM. Marchant, ancien président du Conseil de Hollande, Chamberlain, député des Etats-Unis, Pethick Lawrence, du Parlement de Grande-Bretagne, Luchaire, directeur de l'Institut de coopération intellectuelle et Justin Godart, ancien ministre français, le vaillant défenseur du suffrage féminin au Sénat, tels les principaux orateurs. Si quelques-uns ont parlé avec beaucoup de chaleur et d'élegance, on ne saurait dire cependant qu'ils furent plus éloquents que nombre d'oratrices entendues durant ces inoubliables assises de Paris.

Sans aucun doute, les deux meetings les plus courus, les plus écoutés, les plus fréquemment interrompus par un tonnerre d'applaudissements, l'un devant une salle qui débordait dans le vestibule et sur la rue, l'autre dans l'immense Trocadéro, bondé bien avant l'ouverture de la séance — ce furent celui des femmes contre le Code Napoléon, et la grandiose manifestation : Toutes les femmes du monde pour la paix et la Société des Nations.

Oratrices de choix. Le barreau de Paris, celui de Bruxelles, étaient représentés par M^{me} Grinberg, Véronne, Ranson, pour plaider contre les dispositions désuètes et injustes du Code Napoléon en ce qui concerne le statut de la femme mariée — dispositions encore en vigueur en France, en Belgique, en Hollande, en Roumanie, en Bulgarie, etc. M^{me} Hansen, avocate à la Cour de Copenhague et la baronne Skjernestest, avocate à la Cour d'appel de Stockholm, complétaient ce brillant aréopage. Mais il y eut aussi d'autres femmes qui surent parler fort bien : M^{me} Pop, présidente de l'Association féministe de Craiova (Roumanie) raconta certains épisodes de la guerre avec beaucoup d'humour et de vivacité : grande propriétaire terrienne, son mari étant au front, elle reçut la commande très pressée de trente wagons de blé, s'occupa de tout : chargement, expédition. Mais ayant besoin d'argent, lorsqu'elle voulut retirer ce qui lui était dû : « Et l'autorisation de votre mari ?... » Elle n'obtint rien.

Ce fait, et nombre d'autres, plus absurdes encore, cités par diverses oratrices, firent que l'Assemblée adopta avec acclamations, après divers considérants, le vœu : « Que dans tous les pays où la femme mariée est civilement incapable, les parlements votent au plus tôt des lois abrogeant ce principe, contraire au respect de la personnalité humaine, base première de la vraie civilisation. »

Détail typique de la soirée : le meeting ayant eu lieu dans une salle malheureusement trop petite, tous ceux qui restaient devant la porte, dans les couloirs, le vestibule, et jusque dans la rue, ne se décidant pas à partir, on leur dépecha des oratrices ; de sorte que les applaudissements crépitaient dedans et dehors.

La grandiose manifestation du Trocadéro pour la paix du monde fut un triomphe. Organisée sous le patronage de la Fédération des Associations françaises pour la S. d. N., elle comprenait un programme musical et littéraire des plus intéressants.

Estrade chamarrée : costumes nationaux de la séance d'ouverture, toilettes ; un certain nombre d'oratrices portant un large cordon aux couleurs de leur pays.

En fait de discours officiels, on entendit MM. Herriot, président de la Chambre, de Monzie, alors ministre des Travaux publics, et puis encore MM. Ferdinand Buisson et Aulard. Et comment parler de toutes les excellentes oratrices ? Après Mrs. Corbett-Ashby, M^{me} Schreiber-Krieger, Miss Maud Royden, la princesse Cantacuzène, M^{me} Brigode, et d'autres encore, souleveront une tempête d'applaudissements dans cette vaste salle où l'on s'écrasait. Ce fut une séance magnifique.

Quelques mots seulement sur les adieux du Congrès, aux accords de la *Fuite enchantée* de Mozart : soirée de gala à l'Opéra, reposante et belle, avec dans l'entr'acte rien qu'un petit discours officiel, dernier salut aux femmes de tant de nations que la capitale avaient accueillies et acclamées. M.-L. PREIS.

* * *

Quelques résultats

Car c'est une question que l'on nous pose constamment : « Et les résultats de ce Congrès ? Tant de peine, de temps, d'argent... les résultats correspondent-ils au moins à ce considérable effort ?... »

Sans hésiter, nous répondrons par l'affirmative.

Cela, quand bien même, ce n'est pas toujours de la « plate-forme » — disons, en français, de la tribune — où siégeait le Comité, que l'on put le mieux suivre les débats dans toute leur ampleur, parce que trop de tâches et de préoccupations absorbaient celles qui se savaient responsables du fonctionnement des rouages invisibles aux yeux du public ; cela, quand bien même remplissant, comme on nous l'a dit, le rôle de maîtresse de maison, nous avons relevé, bien davantage que les déléguées, les inévitables petites lacunes dans l'organisation intérieure ; cela, quand bien même aussi, nous savons qu'il est impossible d'enfermer en quelques formules brèves tout ce que peut apporter aux participantes comme suggestions nouvelles, enrichissement spirituel, élargissement d'horizon, expériences d'autres mentalités, encouragements à poursuivre l'œuvre commencée, une vaste organisation internationale comme notre Congrès... Ces résultats ne peuvent être tous tangibles. Les plus importants peut-être sont impénétrables.

Essayons de les indiquer sommairement ici.

L'un des résultats les plus essentiels d'assises comme celles de Paris est certainement le grand courant d'internationalisme qu'elles ont fait passer sur les participantes, le grand souffle d'unité dans la diversité de tous ces efforts féminins, comme l'a excellamment montré une de nos collaboratrices, dans un précédent article. Plus d'une fois, nous avons songé, tant lors des séances plénières de travail du Congrès que lors des meetings, où l'on se plaisait, pour frapper l'imagination du public, à accentuer la variété des pays représentés, ou lors de telle ou telle réception privée où il fallait passer avec la rapidité d'un gymnaste d'un idiome à l'autre, ou servir de truchement entre nos hôtes et telle déléguée de contrée exotique, — plus d'une fois, nous avons songé au charmant proverbe japonais : « Passer dix minutes ensemble sous l'ombre du même arbre engendre la même destinée jusque dans l'autre vie », et à l'interprétation que nous aimons à lui donner : « Travailler ensemble pour un idéal commun est un gage de paix et de bonne volonté parmi les humains. »... De même que, indépendamment de ses organismes spéciaux, la S. d. N. travaille pour la paix par le seul fait qu'elle met en contact des hommes et des femmes de différentes nations, et leur fournit l'occasion de s'apprécier et de s'estimer, de même notre Congrès, n'eût-il pas décidé de former une Commission pour travailler pour la paix par la Société des Nations, aurait-il quand même, et par le seul fait qu'il a groupé pour une œuvre commune des

femmes de quarante pays différents, accompli beaucoup pour l'avancement de ce règne de paix que, bien plus * que les hommes, souhaitent les femmes.

Il est d'ailleurs très frappant et très reconfortant de constater quelle foi en un avenir de paix par la Société des Nations avaient toutes les femmes réunies à Paris. On se rend bien compte là qu'une bonne partie de son autorité morale et de sa force de propagande, la S.d.N. la doit aux organisations féminines de tous les pays. Et, comme on l'a déjà relevé, l'idée de la S.d.N. a, dominant tous les débats, dépassé le cadre de la séance qui lui était spécialement réservée. Bella séance cependant — et qui marquait un progrès combien notoire sur une séance d'ordre analogue, tenue à Rome, en marge du programme officiel, dans une petite salle annexe, alors qu'à ce Congrès-ci, en pleine Sorbonne, c'étaient les représentantes officielles du Secrétariat et du B.I.T., c'étaient des femmes membres de Commissions consultatives, qui toutes, conscientes de la grandeur de leur tâche, exposaient successivement la grande œuvre de Genève. Un grand progrès réalisé aussi, que la fréquence des relations entre la S.d.N. et l'Alliance, et le nombre toujours plus grand d'intérêts directs que nous avons en commun avec elle: le rapport présenté à cette même séance par celle qui signe ces lignes, comme secrétaire chargée d'assurer les relations entre l'Alliance et la S.d.N. en fait foi. Nos lecteurs ayant été tenus d'une manière générale au courant des faits que mentionne ce rapport, à mesure qu'ils se sont produits (nomination de femmes dans des Commissions de la S.d.N., démarches diverses touchant à la nationalité de la femme mariée, aux mariages d'enfants, à l'émigration, à l'inspection du travail, délégation de femmes à l'Assemblée et aux Conférences Internationales du Travail, etc.), nous ne répéterons pas ici ces détails; mais ce que nous tenons alors à mentionner dès maintenant, c'est le transfert provisoire, dès septembre prochain, du siège de l'Alliance à Genève, pendant toute la durée de l'Assemblée plénière. En effet, alors que de nombreux Bureaux internationaux ont émigré à Genève, trouvant leur avantage à être en contact plus étroit avec la S.d.N. et à constituer un centre de ralliement dans la ville où siège celle-ci, il n'a pas toujours été possible à la représentante de l'Alliance de se mettre en rapport, malgré une correspondance étendue, avec toutes les femmes membres de l'Alliance, ou seulement féministes et suffragistes, qui viennent à Genève comme déléguées, conseillères techniques, journalistes, ou visiteuses, et dont quelques-unes se sont parfois plaintes avec raison de s'être trouvées un peu isolées, sans savoir à quelle porte aller frapper. C'est pour obvier à cet inconvénient qu'un Bureau central de l'Alliance sera temporairement ouvert, dès le 4 septembre prochain, dans les locaux de l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Etienne-Dumont; et nous espérons bien qu'en outre de la secrétaire générale, et de la secrétaire du Bureau, Mrs. Bom-pas, plusieurs membres du Comité pourront à cette date accueillir à Genève toutes les amies de l'Alliance de passage dans cette ville.

* * *

Si l'un des résultats indéniables du Congrès a été de donner un fort élan aux idées internationales et de prouver tout l'intérêt que portent les féministes à la S.d.N., un autre de ses buts a-t-il été également atteint: la propagande en France pour le suffrage féminin?

Car c'est toujours en vue de venir en aide à celles qui

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44

LAUSANNE

Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillage en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

luttent pour leurs droits que, jusqu'ici, tous nos Congrès se sont tenus dans des pays où les femmes n'avaient pas encore le droit de vote, et l'invitation de la France avait été faite et acceptée à cette intention. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de rappeler toute l'utilité qu'avait eue pour notre mouvement suffragiste suisse le Congrès de Genève en 1920, inscrivant le suffrage auprès de l'opinion publique comme une réforme qui doit tôt ou tard aboutir, et inspirant aux suffragistes suisses plus de confiance et plus de courage dans leur travail; et l'une de celles qui sont à la tête du mouvement suffragiste italien nous a affirmé, l'autre jour, que les droits reconnus aux femmes de son pays par le gouvernement de M. Mussolini sont la conséquence directe du Congrès de Rome, d'il y a trois ans, des démarches faites et des promesses formulées à cette occasion. Pouvons-nous accepter l'augure pour le triomphe prochain du suffrage des femmes en France? ...

Il nous est difficile de porter un jugement décisif à cet égard, nous à qui incombe la tâche autrement plus lourde de persuader de l'excellence de notre cause la moitié des électeurs masculins plus un, et non pas simplement quelques parlementaires. Dire que nos visites officielles à l'Elysée, à la Présidence du Conseil, à la Présidence de la Chambre, au Sénat, à M. Poincaré — et tout ceci pour tenir harmonieusement la balance en équilibre entre la gauche et la droite parlementaires — auront des résultats tangibles, immédiats ou éloignés, est en dehors de notre appréciation, parce que nous n'avons pas l'expérience de cette forme de travail suffragiste, et que nos méthodes sont, de par notre organisation politique, forcément toutes différentes. Ces messieurs nous recruteront assurément au mieux, nous serreront la main, nous diront des choses fort aimables, nous assureront de leur intérêt pour nos travaux... pouvaient-ils faire autrement quand de charmantes étrangères, généralement fort bien habillées, viennent gracieusement leur rendre visite, et que plusieurs d'entre elles sont des femmes jouissant d'une influence parlementaire dans leur pays? C'est à leurs actes, bien plus qu'à leurs paroles, que nous pouvons juger de leur bonne volonté à l'égard de notre cause. « Ah! Messieurs, déclara sans empêchement à ses collègues du Sénat, Mme Plaminkova, sénatrice de Tchécoslovaquie, vous nous offrez des fleurs, du champagne, des cartes postales, vous nous faites asseoir dans vos fauteuils... mais vous ne donnez pas aux Françaises le droit de vote. »

D'autre part, si l'obtention du suffrage féminin en France ne dépend que d'un certain nombre de parlementaires, il est une force avec laquelle ces parlementaires eux-mêmes doivent compter: l'opinion publique. Et ici, nous nous retrouvons sur un terrain qui nous est connu, puisque chez nous c'est l'opinion publique de la majorité des électeurs que nous devons gagner. Or, la cause du vote des femmes nous a paru avoir fait de grands progrès auprès de l'opinion publique. Preuve en soient les auditoires qui s'empilaient chaque soir à la Sorbonne, — et n'était-ce pas une tentative risquée que de remplir six soirs de suite ce vaste amphithéâtre, dans ce Paris où passent inaperçus du grand public tant de manifestations?; preuve en soient les regards amusés, mais sympathiques, qui suivirent les autocars portant banderoles, qui défilèrent dans Paris; preuve en soit surtout l'attitude du quatrième pouvoir: la presse. Réservée, et un peu persifleuse au début, elle se laissa gagner, — il y eut inévitablement des exceptions qui confirmèrent la règle, — et certains petits faits nous paraissent plus significatifs encore que les articles parus. Certes, la presse crée l'opinion publique; mais il n'est pas non plus paradoxal de dire que l'opinion publique, elle aussi, impose à la presse ses préférences et ses goûts, et que lorsque des journaux à fort tirage ouvrent leurs colonnes à des comptes-rendus détaillés de tel événement, c'est qu'ils savent fort bien que leurs lecteurs les leur réclameront. C'est là pour nous un signe indéniable que l'intérêt public fut éveillé dans bien des milieux de la population en faveur du Congrès, et un heureux présage en faveur de laboutissement des revendications des femmes françaises: car si l'opinion publique réclame le suffrage féminin, que pourront contre elle les quelques parlementaires qui s'attardent encore dans leur obstination?

(A suivre.)

E. Gd.